

La naissance du Mouvement Sportif Associatif en France

sociabilités et formes de pratiques sportives

Textes réunis par P. ARNAUD et J. CAMY



Presses Universitaires de Lyon

CHAPITRE XI

TRANSFORMATIONS DES RELATIONS SOCIALES ET DE LA CULTURE POPULAIRE : LES SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE ET DE SPORTS A GIVORS 1885-1914

Le devenir des associations, en particulier des associations sportives, est considéré par les praticiens des sciences sociales comme un moyen privilégié d'étudier les changements sociaux, sans doute parce qu'il en est un des aspects les plus révélateurs. Pour prendre l'exemple de la ville qui accueille ce Colloque, une étude récente ¹ montre que, dans le quartier de Croix-Luizet, comme ailleurs, les associations s'étaient multipliées entre 1918 et 1939, puis entre 1945 et 1960, mais que la période suivante est caractérisée par un déclin qui touche autant les clubs sportifs que les associations paroissiales, les amicales laïques, les fanfares ou encore les fêtes (kermesses et «vogues»). Déclin lié à des transformations, repérables dans l'espace : les associations sportives deviennent des clubs orientés vers la compétition, et tel terrain, autrefois ouvert à tous, leur est désormais réservé ². Selon Marc Bonneville, les changements, répétés et décrits en particulier en termes de changements dans les relations sociales ou «socialité», sont à référer à une transformation des *rapports sociaux*.

Il est donc extrêmement important, pour le sociologue, de reprendre l'histoire, si l'on peut dire, à son début, et d'interroger la naissance et les avatars de l'associationnisme sportif entre 1870 et 1914. Mais avant d'aborder la présentation de notre étude (les

associations givordines), quelques remarques historiques et sociologiques d'ordre plus général nous paraissent nécessaires.

On a souvent dit que l'associationnisme se développe lorsqu'apparaissent des vides dans les systèmes juridico-administratif. Or la période que nous considérons est en quelque sorte coupée par la fameuse loi sur les associations de 1901. Les «Sociétés» (de gymnastique, de sports, etc.) n'ont pas attendu cette date pour se fonder, mais elles doivent alors adopter la nouvelle forme juridique. Or celle-ci est très fortement marquée par le problème politique que la IIIe République naissante a mis trente années à résoudre. Comme le rappellent en effet J. Passaris et G. Raffi ³, si 32 avant-projets de loi sont élaborés entre 1871 et 1901, c'est que les parlementaires républicains veulent à la fois assurer la liberté d'association et lutter contre les congrégations religieuses. Or celles-ci «aliènent juridiquement l'autonomie de leurs membres : elles impliquent vœux, c'est-à-dire soumission volontaire mais absolue à la règle préalablement établie» ⁴. Le rapport du projet de loi sur les associations, en 1901, précise donc au contraire que les membres «conservent leur pleine et entière individualité, gardent le droit de discuter», etc. ⁵.

Ces faits ne sont donc pas à considérer seulement du point de vue «politicien» des luttes entre cléricaux et anti-cléricaux. C'est bien tout le champ politique qui est ainsi structuré. Et les «Sociétés» constituées dans la seconde moitié du XIXe en sont affectées : on s'est souvent étonné du formalisme qui régnait dans le fonctionnement des associations même populaires. Ce n'est sans doute pas là, cependant, l'unique raison, et lorsqu'on analyse la période 1870-1914, il faut étudier de près une évolution souvent complexe du recrutement, des modalités de fonctionnement et de gestion des différentes associations et de leurs bureaux. Histoire complexe parce que les relations imposées par la forme démocratique de l'association ne suppriment pas d'autres types de relations.

Ces quelques remarques, qui situent, répétons-le, l'analyse du mouvement sportif associatif dans l'analyse *du* politique (et pas seulement de «la politique» ou de l'idéologique), en appellent d'autres, ayant trait à l'outillage théorique qui a servi ces dernières années aux historiens et aux sociologues pour traiter des associations.

Il y a eu, depuis la fin des années 70, une tendance à identifier étude des associations et étude de la ou des «sociabilités». Il y a eu, surtout, une certaine mode du terme sociabilité, qui s'explique peut-être par une réaction à l'abus d'autres termes («appareils idéologiques d'état», en particulier). Certains historiens ont fait un usage mal contrôlé de cette notion, — parlant de «la» sociabilité à

propos de lieux et de relations très différents — et la plupart des sociologues et ethnologues qui ont travaillé dans le cadre de l'Action thématique programmée du C.N.R.S. sur le changement social, ont repris cet emploi un peu laxiste, au lieu de revenir aux sources de leur discipline et d'essayer de complexifier les schémas proposés par Durkheim, Marx et quelques autres, qui, sous différents termes (les types de «solidarité» par exemple), s'efforçaient de décrire *les formes de sociabilité*.

Sans pouvoir consacrer ici de longs développements à cette question, il est indispensable, pour analyser les associations sportives, d'énoncer quelques confusions et les moyens d'y remédier.

M. Agulhon notait il y a quelques années une «tendance à étudier sous le nom de sociabilité la vie des groupes intermédiaires, ceux qui s'insèrent entre l'intimité du noyau familial et le niveau déjà abstrait de l'instance politique» ⁶. Mais cette distinction de niveau, ou d'indépendance à l'égard des pouvoirs étatiques et ecclésiastiques, ne résiste pas aux analyses présentées par l'auteur : comment qualifier de sociabilité, informelle qui plus est, les assemblées de jeunes filles organisées (à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle) par les Béates dans les villages de Haute-Loire ? Et si l'on ne peut étudier les associations sans analyser leurs relations à l'institution municipale, si l'on veut bien remarquer que le combat républicain sous la III^e République a été accompagné d'un clivage entre associations, on voit que l'opposition sociabilité/politique introduit plus de confusion que de clarté.

Ce même type d'erreur a été souvent commis en plaçant les associations dans la «société civile» opposée à l'Etat. Jacques Ion a pourtant maintes fois montré, textes à l'appui, que l'on ne pouvait ainsi interpréter Gramsci, selon qui les deux termes de civil et de politique renvoient sans cesse l'un à l'autre ⁷.

Un pas est fait vers une meilleure analyse lorsque M. Bodiguel ⁸, distingue de l'associationnisme, forme moderne de sociabilité, la «structure horizontale des réseaux de sociabilité» dans la société traditionnelle, et que l'auteur souligne combien l'analyse des phénomènes de domination politique éclaire d'une façon différente la question de la sociabilité. De même J. Palard affirme-t-il que les associations ne sont pas seulement des cadres de sociabilité, mais des lieux d'élaboration de nouvelles conceptions d'organisation sociale et de nouveaux rapports à l'autorité ⁹.

Encore faut-il ne pas céder à de nouvelles confusions : confondre la description des formes de sociabilité, c'est-à-dire des formes de lien social, ou encore l'analyse de leur évolution (par exemple

à travers le développement de l'associationnisme), avec l'analyse que faisait entre autres D. Riesman des modalités du contrôle social et des formes de socialisation, ou avec la construction weberienne des types *d'autorité*, caractérisés par les «croyances de légitimité»...

Pour trancher dans ce nœud assez complexe, et sachant bien que sous ces questions terminologiques se cachent souvent des options théoriques, nous avons, dans nos recherches passées et présentes, choisi un certain nombre de concepts que nous présentons brièvement.

Sans exclure des usages limités et définis du terme sociabilité ¹⁰, notre notion centrale est celle de *socialisation*, entretenue comme réalisation d'une manière d'être au monde et d'être ensemble, constitutive et donc caractéristique de chaque groupe. En parlant de *processus* de socialisation, nous entendons souligner le caractère dynamique d'une association qui est toujours en train de se faire, de se défaire et de se refaire, qui est recherche tâtonnante d'un sens ¹¹. Cette dynamique s'inscrit dans des formes, en particulier des *formes de socialité* (avec plusieurs auteurs et pour éviter les confusions évoquées nous préférons ce terme à celui de sociabilité).

En définissant l'unité collective, donc la réalité sociale, par référence aux significations et au symbolique, nous rejoignons au moins l'un des types de définition anthropologique de la *culture* ¹² (d'où le titre de notre communication), et nous nous donnons pour tâche de décrire et d'analyser, c'est-à-dire d'interpréter, des pratiques, des groupes, et le jeu de leurs relations. Enfin, il ne faut pas cacher que cette façon de définir la socialisation place *le politique* au cœur du social ; quant à «la» politique, on peut dire, avec Marcel Gauchet, qu'elle est «la prise active de la société sur elle-même» ¹³.

Cette problématique étant posée, et donc proposée à la discussion, nous pouvons maintenant en présenter la mise en œuvre dans une étude sur les associations sportives de Givors.

Givors est une petite ville industrielle de la Vallée du Rhône située une vingtaine de kilomètres au Sud de Lyon. Entre 1885 et 1914 se créent une trentaine d'associations dont plus du tiers proposent à leurs membres des activités «sportives» ¹⁴.

A partir de quatre sources principales, les archives privées des sociétés encore existantes, les archives publiques gardant trace des correspondances officielles les concernant, les registres de recensement et les listes électorales conservées aux Archives Municipales de Givors ¹⁵, un hebdomadaire local, *L'Eclaireur de Givors* (paraissant de 1898 à 1914), nous avons essayé de restituer la signification d'un tel phénomène.

Commençons par dire qu'il n'est pas particulier à Givors : M. Réberieux en signale la présence et la force en France entre 1880 et 1914 ¹⁶ et M. Agulhon évoque dans une perspective chronologique la naissance de diverses sortes de sociétés : sociétés de musique et de gymnastique, puis amicales de conscrits et sociétés péri-scolaires, enfin sociétés de sports pendant la dernière décennie du XIX^{ème} siècle ¹⁷.

Par rapport à cette évolution décrite à grands traits et qui appelle comme le précise M. Agulhon à poursuivre une histoire certes déjà engagée, l'étude approfondie du cas de Givors ¹⁸ ne vise pas à mettre en évidence des particularismes, mais au contraire à dévoiler les enjeux politiques, sociaux et culturels impliqués dans l'évolution complexe du mouvement associatif, en particulier sportif. Il est remarquable d'ailleurs que pendant toute une période, c'est l'ensemble des associations et de leurs rapports sur la scène locale qu'il faille prendre en compte : sport, musique, écoles, etc. ne cessent d'interférer.

L'activité des «sociétés sportives» révèle à la fois l'apparition de nouvelles formes de relations sociales et les transformations d'une culture populaire localisée. S'il s'agit donc bien de rendre compte d'un changement des formes du lien social, celui-ci n'est pas coupé des significations culturelles : il suppose le partage d'un langage, l'accord sur des valeurs. Ce sont dans les manifestations publiques, et les fêtes en particulier, que s'exprime ce «nous» ¹⁹ comme totalité plurielle et dynamique. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de partir des formes d'expression publique des sociétés et des groupements plus traditionnels à Givors.

I — FETES TRADITIONNELLES ET FETES DE SOCIETES

Si l'on s'essaye à une chronologie des créations d'associations sportives ou gymniques à Givors ²⁰, l'on constate dès 1866 la naissance de la «*Société des Carabiniers de Givors*», la plus ancienne société de tir du département du Rhône. Puis en 1885, *L'Indépendante*, société de gymnastique, d'escrime et de tir se constitue. Une année plus tard, en 1886, un groupe d'amis fonde la *Société de Sauvetage et de Joutes de Givors*. Les *Volontaires Givordins*, société de gymnastique, aura une existence éphémère et disparaît moins d'un an après sa naissance en 1896. Le mouvement de création s'accélère alors : *La Givordine* société de boules en 1898, la *Boule Joyeuse* en 1901, la *Mutuelle Sportive* société de gymnastique en

1906, le *Club Sportif du Pavillon* en 1911. La même année c'est l'*Espérance*, société cléricale de gymnastique qui est fondée et une année plus tard, le premier club de Football-Rugby, le *Stade Olympique Givordin*. On peut considérer qu'à la veille de la première guerre mondiale près de 700 Givordins, sur une population d'environ 12 000 habitants, sont membres de sociétés. On le voit, ceci est loin d'être négligeable, d'autant que les sociétés ne recrutent que des hommes ²¹. Même si d'autres associations existent et se multiplient pendant la même période, elles sont loin de mobiliser autant de Givordins.

L'essentiel de l'activité de ces sociétés, du moins jusqu'aux toutes premières années du siècle, consiste à organiser des fêtes et des «sorties». Voici par exemple le bilan de l'activité de la Société de Sauvetage et de Joutes de Givors en 1891 :

- 30 avril : enterrement de Radis, membre honoraire ;
- 3 mai : sortie de printemps, collation à Loire avec la Compagnie Fluviale de Vienne ;
- 7 juin : enterrement du sociétaire Léveillé ;
- 28 juin : enterrement du sociétaire Thonnerieux ;
- 5 juillet : réception de la Société Philanthropique des Givordins habitant Lyon ;
- 12 juillet : joute à Mâcon ;
- 14 juillet : joute sur le Bassin du Canal à Givors ;
- 15 août : sortie à l'occasion du centenaire de la Maison Bertholon ;
- 16 août : réception de la Société Philharmonique [de Givors] au retour de Saint Etienne ;
- 15 octobre : enterrement de Naquin, membre honoraire ;
- 21 octobre : enterrement de Lescure, membre honoraire ;
- 25 octobre : sortie et collation à l'occasion du départ des conscrits.

Il ne s'agit pas là d'un cas exceptionnel : on pourrait proposer le même type de compte-rendu d'activité pour l'Indépendante ou la Société des Carabiniers jusqu'en 1904-1905, moment où des transformations apparaissent.

A côté de l'activité des Sociétés, d'autres groupements participent à l'animation de la vie locale. Certains sont anciens : il s'agit par exemple des groupements professionnels célébrant la fête de leur Saint Patron. C'est ainsi que les verriers à vitre, malgré quelques interruptions, fêtent encore en 1901 la St-Laurent. Les garçons

boulangers, les garçons bouchers, les ouvriers maçons ont eux aussi leurs fêtes aux rituels immuables : défilé dans les rues de la ville, banquet et chants, bal. Ces rassemblements tendent toutefois à devenir plus rares et l'on ne retrouve plus écho, en 1912, que de la fête des Vignerons pour la St-Vincent.

Mais la principale fête locale, la «Vogue» ou fête patronale est, selon la tradition, l'apanage des groupes de jeunes ²². Ceux-ci, organisés en bandes, le plus souvent selon des critères d'appartenance à tel ou tel quartier, élisent parmi eux une «Commission» qui assure en accord avec la municipalité le bon déroulement de la Vogue. Un renouvellement intervient chaque année et les bandes, qui conservent leurs célibataires, ne sont réellement actives et formalisées que pendant un temps relativement bref. L'organisation de la Vogue ne suppose pas l'existence d'un lourd appareil, simplement la maîtrise d'un processus rituel, chaque année reconduit.

Cependant la Vogue n'est pas seulement l'affaire des jeunes ; la population toute entière se mobilise et participe activement : les commerçants d'abord, sollicités financièrement, les femmes, qui confectionnent les traditionnels «pâtés de vogue», les «hommes mariés», qui s'affrontent lors d'une joute amicale.

D'autre part, en dehors des manifestations habituelles, des «comités de fêtes», composés le plus souvent de commerçants, organisent avec les encouragements officiels des festivités parfois grandioses. Par exemple, en 1879, un comité organise un festival qui rassemble plus de cinquante fanfares. Pour l'affranchissement du Pont sur le Rhône en 1887, c'est un groupe de commerçants et de représentants de sociétés locales qui prend en charge, sous le patronage de la municipalité, l'organisation de la fête.

On voit donc qu'existent sous diverses formes des collectifs capables de célébrer une identité locale ou professionnelle. Alors, quel sens donner à l'apparition de ces groupements d'un nouveau genre, institutionnalisés et durables, que sont les sociétés ?

Bien sûr leur vocation n'est pas seulement d'organiser des fêtes : elles y associent le plus souvent, et quelquefois prioritairement une cause plus «sérieuse» : former des citoyens, porter secours, etc. Cependant, même si, selon M. Bodiguel ²³, les associations se déploient sur des espaces inoccupés, dans les failles d'un tissu social trop lâche, nous avons bien l'impression qu'il s'agit moins de combler un vide que d'introduire un principe neuf de gestion des relations sociales. Nous avons émis l'hypothèse d'une progressive déstabilisation d'un système d'ailleurs toujours en mouvement. Dans un certain contexte historique, des manières d'être s'épuisent parce

que l'ensemble des ancrages qui leur permettaient de subsister, références symboliques, relations sociales et organisation de la vie matérielle, disparaissent ou se transforment ²⁴.

Même s'il s'agit là d'un outil un peu incertain ²⁵, la lecture du journal local *L'Eclaireur*, laisse entrevoir cette transformation. Les communiqués de sociétés, leurs comptes-rendus d'activité, l'annonce de spectacles organisés par elles remplissent peu à peu l'essentiel des pages et se substituent aux récits picaresques d'aventures givordines évoquées dans une complicité familière avec le lecteur : incident provoqué par une femme ivre, mésaventure d'un amoureux transi, etc. On voit ainsi que les concours de boules qui constituent une des distractions favorites des Givordins sont progressivement pris en charge par les sociétés (La Givordine, La Boule Joyeuse) au détriment des propriétaires de clos qui avaient seuls jusqu'alors l'initiative. Dès 1908, moins de la moitié des concours organisés le sont par des tenanciers de café disposant de clos.

Si l'on ne peut véritablement parler de concurrence entre ces formes, des incidents laissent percevoir une certaine tension. C'est ainsi, par exemple, qu'en 1908 la Commission renonce à organiser la Vogue. Un défilé de protestation, conduit par les commerçants de la ville, tente de faire revenir les jeunes sur leur décision mais ceux-ci confirment par un vote leur résolution. Une rumeur circule alors : ce sont des jeunes, membres de la Société de Sauvetage et de Joutes, qui auraient fait preuve de mauvaise volonté ; ceci est d'autant plus grave que la société doit quelques jours après la date prévue pour la Vogue se rendre en exhibition à Aix-les-Bains. La Société aurait ainsi sacrifié la tradition locale au profit de manifestations étrangères. Il faudra une mise au point du Président pour rappeler à la fois le caractère mensonger de la nouvelle qui circule et le dévouement bien connu de la société envers les Givordins.

Progressivement pourtant les Sauveteurs auront le monopole de la pratique légitime de la joute, l'appellation «joueur de vogue» désignant quelqu'un de particulièrement maladroit. Mais en 1907, la cohabitation d'un «char de la vogue» et d'un «char des sauveteurs» dans une grande cavalcade organisée à l'initiative d'une société péri-scolaire montre la capacité de l'organisation traditionnelle à être présente sur un terrain pourtant nouveau pour elle.

Cependant si les «commissions» perdurent, la fête perd un peu de son caractère exceptionnel. Chaque société reprend à son compte une partie du rituel de la vogue : réveil au canon à 5 heures du matin, défilé, etc., et en 1912, nous voyons poindre les premiers signes d'agacement des Givordins car tous les dimanches connaissent leurs

fêtes et leurs fanfares matinales. Cette reprise des signes manifestes de la fête par les sociétés montre également leur souci d'apparaître dans une certaine continuité par rapport aux groupements traditionnels. En particulier la formule rituelle qui inaugure les statuts des Sociétés : «réuni à tel endroit, un groupe d'amis a décidé de créer une association», peut accréditer la thèse d'une continuité entre groupe amical et société. Il ne s'agit pas bien sûr de nier l'existence d'une telle possibilité dans un certain nombre de cas ; cependant l'ouverture même à laquelle s'engage la société en matière de recrutement montre qu'il y a là le plus souvent une bonne part de fiction.

En fait nous sommes ici dans une situation ambiguë : les convocations par voie de presse «à tous les volontaires», lors de la constitution de nouvelles sociétés, voisinent avec une pratique de parrainage généralisée, même si elle n'est apparemment le plus souvent qu'une formalité.

II – LES ASSOCIATIONS ET LA VIE LOCALE

Les sociétés givordines constituent un ensemble solidaire. Sans doute conscientes de leur spécificité, elles participent aux manifestations qu'elles organisent mutuellement ou à l'accueil à la gare d'une société au retour d'une sortie. En 1890, les Sauveteurs pourront ainsi compter sur la présence de «toutes les sociétés de Givors : l'Orphéon, l'Union Instrumentale, l'Indépendante, les Sapeurs Pompiers...». Celles-ci indiquent «qu'elles ne veulent pas donner leur adhésion à moitié et qu'elles resteront jusqu'à la fin du concours» ²⁶. Chaque sortie d'une société est l'occasion pour les autres de manifester leur solidarité. L'Indépendante, en 1898, est accueillie à son retour de Saint Etienne où elle avait disputé un concours par l'Union Instrumentale, l'Orphéon et les Sauveteurs. Ces sociétés amies accompagnent l'Indépendante pour un défilé dans les rues pavoisées de Givors après avoir remis des bouquets aux gymnastes à leur arrivée à la gare. Les concours de Sète, d'Annecy, en 1908, sont eux aussi l'occasion de mobiliser pour le départ et le retour des sociétés engagées, l'ensemble des sociétés givordines.

A Givors existe une forte solidarité entre associations, référence commune à ce que l'on appelle la «petite patrie». C'est que la ville est toute entière ou presque acquise aux républicains ²⁷. Les conservateurs locaux, qui figurent d'ailleurs sur une liste de «radicaux indépendants», ne se présentent plus après 1904. On peut parler d'une culture républicaine.

Lorsque apparaissent les divisions entre fractions politiques républicaines rivales, radicaux socialistes ou socialistes, les structures associatives n'en souffrent guère. En 1910, l'Indépendante voit ainsi figurer plus de 8 de ses membres sur deux listes rivales aux élections municipales, sans que cela n'entraîne de conséquences pour sa vie quotidienne.

Mais ne peut-on parfois supposer que les associations recherchent délibérément la protection du pouvoir local ?

C'est en partie probablement le souci de gérer un autre rapport entre local et régional (ou national) qui conduit aux stratégies que l'on observe très communément dans les sociétés givordines : la recherche d'une « personnalité » pour assurer la présidence. Le cas de la Mutuelle comme celui du S.O.G. (Stade Olympique Givordin) sont exemplaires. C'est la même personne, M. Abel Richard, pharmacien, conseiller municipal radical-socialiste, franc-maçon probable, que l'on sollicite pour assumer cette tâche. Au S.O.G., il est d'ailleurs le seul membre du bureau qui ne soit pas simultanément dirigeant et joueur. Le sens de cette démarche se comprend si l'on se rappelle l'importance d'un porte-parole capable de dialoguer avec les autorités locales ou régionales au nom de la société (subventions, récompenses ou dotations diverses, etc.). On aboutit d'ailleurs à une concentration des responsabilités dans un nombre de mains limité. En 1900, Félix Bal, capitaine au 109ème territorial, est président à la fois des Carabiniers, de l'Indépendante et de la Société de Sauvetage et de Joute. Parmi les membres des bureaux, certains sont également présents dans plusieurs sociétés de la ville.

Cependant, au S.O.G., il ne s'agit pas, comme on le constate dans d'autres sociétés en particulier cléricales, d'une forme délibérée de patronage mais bien plutôt d'un contrat passé entre deux parties qui y trouvent chacune leur compte. Cette formule se retrouve d'ailleurs tout au long du siècle dans plusieurs sociétés givordines où l'organisation interne et les orientations sont décidées par un vice-président et un bureau composé principalement d'ouvriers, le président assurant la représentation de la société dans les circonstances officielles ou auprès des organismes officiels lorsque le besoin s'en fait sentir. Peut-être peut-on voir jouer ici, en matière de pouvoir, des mécanismes analogues à ceux décrits par P. Clastres, définissant les tribus indiennes comme des sociétés sans Etat ²⁸.

Une conception probablement trop étroite du politique et qui privilégie les appareils au détriment des particularités locales a laissé entendre que la place du politique (ou de la politique) était essentielle dans la constitution des associations sportives. Certes

celles-ci sont prises dans un système de surveillance étroit par un appareil policier très attentif à tout ce qui peut remettre en cause une république peu sûre d'elle-même au tout début du siècle. Cependant, il ne faut pas exagérer l'effet des procédures policières sur la constitution des groupements, même si certains sont favorisés en fonction des caractéristiques politiques de leurs membres.

Les compte-rendus des «commissaires spéciaux» prennent parfois une forme étonnante, dans la mesure où il s'agit d'affecter absolument aux membres d'associations un qualificatif pertinent sur la scène politique de l'époque. Manifestement, et sauf exception, l'opération s'avère hasardeuse dans la mesure où peu de dirigeants sont effectivement engagés dans ce domaine. Le policier de service fait du zèle pour remplir la tâche que l'on attend de lui sans toutefois que les formules utilisées ne laissent de doute sur la part d'arbitraire ou d'approximation qui préside à l'opération. On peut se demander si un ensemble d'artéfacts ne conduit pas à donner une image un peu fautive de la vie associative. C'est bien d'une nouvelle «manière d'être» qu'il s'agit et pas seulement d'une réorganisation d'un espace politique (au sens restreint du terme). On comprend de cette façon que la politique locale apparaît comme un espace de visibilité (parmi d'autres) et qui rend compte plus ou moins efficacement d'une «manière d'être», d'une vie au quotidien. Il n'est pas l'espace d'expression privilégié, mais un espace parmi d'autres et qui n'a certes pas vocation à dire de façon totalisante ce qu'est la vie givordine. L'organisation de la vie politique locale prend en compte les principes centralisateurs qui s'imposent peu à peu. A Givors, l'existence de listes municipales clairement inscrites dans des mouvements nationaux date de la fin du XIX^{ème}. Ici aussi, les enjeux locaux se dissimulent (ou s'investissent) dans des identités pertinentes nationalement.

L'organisation en sociétés relève sans doute aussi d'une logique semblable. Elles introduisent à un autre univers où le local est redéfini dans ses rapports à un environnement national. En adhérant à des fédérations nationales ou régionales, les sociétés givordines ne se fondent pas dans un nouvel ensemble mais elles participent néanmoins à une entreprise de «remise en forme idéologique». C'est en effet plus par leurs discours solidaristes et leurs proclamations patriotiques que par des réglementations imposées à leurs membres que se manifeste l'activité de ces fédérations. Hormis l'organisation de «fêtes fédérales» elles restent assez discrètes et pèsent peu sur la vie quotidienne des sociétés. Elles leur fournissent simplement un nouvel horizon, d'autres références et par conséquent

facilitent l'avènement d'une autre culture.

III – UNE NOUVELLE CULTURE POPULAIRE ?

Nous avons dit déjà l'importance du recrutement des sociétés givordines dès avant la première guerre mondiale. Les sociétaires appartiennent dans leur immense majorité au monde ouvrier. On peut d'ailleurs constater que la proportion d'ouvriers correspond à celle que l'on trouve dans l'ensemble de la population active de Givors. Cependant la répartition entre manœuvres, journaliers et ouvriers qualifiés n'est pas la même : ces derniers sont deux fois plus nombreux en moyenne dans les sociétés que dans la population active de Givors. Ces proportions sont identiques dans l'ensemble des sociétés avec toutefois deux exceptions notables : le Stade Olympique Givordin dont la population ne comporte pas de manœuvres ou de journaliers et où les ouvriers sont minoritaires, la Boule Joyeuse dont l'effectif est composé majoritairement d'ouvriers très peu qualifiés, en particulier des mouleurs.

D'autre part, on remarque qu'entre sociétés existe une inter-pénétration non négligeable. En effet, le quart des membres des sociétés, en moyenne, appartient simultanément, ou a appartenu, à d'autres sociétés gymniques ou sportives. Les inter-relations ou la circulation qui existent ne laissent pas apparaître de regroupements particuliers. La population qui passe d'une structure à une autre le fait sans qu'il soit possible de reconstituer des sous-ensembles ; peut-être faut-il cependant signaler l'isolement relatif de la Boule Joyeuse. Tout ceci semble confirmer l'idée de références culturelles communes à bon nombre de Givordins et s'exprimant dans l'activité des sociétés.

Cependant le type d'organisation nouvelle que constituent les associations engage une nouvelle façon d'être ensemble : formalisant les relations en manifestant explicitement les appartenances (qui n'avaient pas jusque là besoin d'être dites en dehors des moments rituellement consacrés à ce travail de célébration, comme par exemple les défilés de vogueurs ou de corps de métiers), elles imposent par un système d'amendes et de sanctions diverses une discipline rigoureuse. Mais elles se constituent aussi un nouvel objet d'activité. De ce point de vue, la gymnastique pratiquée à Givors comme partout ailleurs impose des formes corporelles nouvelles où l'accent est mis sur l'efficacité et la discipline collectives. Le modèle des sociétés de gymnastique s'applique d'ailleurs de façon

plus ou moins rigoureuse aux autres sociétés. Les Sauveteurs organisés en sections respectent la même discipline rigoureuse que l'Indépendante. Leurs activités, même si elles échappent en partie encore aux ordonnancements rigoureux de la gymnastique, les épousent le plus possible : nage en section où l'on admire l'ensemble et appel répété aux défilés et aux uniformes. Ne nous y trompons pas, il s'agit d'un ensemble, et si la joute, pratique de vogue, ne sera que très progressivement transformée dans son usage associatif, c'est un mode de réquisition commun aux sociétés qui donne leur unité aux pratiques.

Ce qui caractérise d'abord les associations c'est leur présence sur la scène publique. B. Hervieu a pu dire (à propos il est vrai, d'une époque plus récente) qu'elles participaient «à un processus de théâtralisation d'une vie locale défaillante» ²⁹. On ne peut effectivement ignorer cette volonté d'apparaître publiquement et bruyamment dans l'espace local qui caractérise la plupart de nos Sociétés. Les défilés et les sorties au son du clairon et du tambour constituent, en reprenant les rites des fêtes traditionnelles, leur façon de se présenter aux yeux de la collectivité toute entière. On peut distinguer d'ailleurs plusieurs aspects dans ce souci de présence spectaculaire sur la scène locale.

Relevons tout d'abord la façon de se situer par rapport aux groupements traditionnels et à leurs manifestations publiques. Nous l'avons dit, on reprend les éléments constructifs des fêtes : défilé, costumes, musique, etc., mais sous une forme différente. Le défilé se fait au pas, le costume est un uniforme. Aux contraintes profondément intériorisées qui pesaient aussi sur les membres des corporations s'ajoute un système de sanctions et de récompenses : amendes pour les absences ou retards, blâmes pour les propos mal sonnants ou pour les insolences, radiation pour ceux qui ne respectent pas les règles. En 1913, la Société de Sauvetage reçoit au titre des amendes une somme égale à la moitié du montant des cotisations.

Il ne s'agit pas ici de respecter simplement un rituel, celui de la tenue propre à laquelle le respect que l'on porte à soi-même vous engage (comme on le remarque dans les recommandations aux vogueurs), mais de fournir une preuve d'excellence. La réquisition est manifeste, tout comme le sentiment de représentativité. C'est l'image de la «petite patrie» qui est en cause et donc la fonction de représentation que l'on s'estime en droit de jouer.

On pourrait parfois croire, tellement l'insistance mise à soigner son image est grande, que la finalité même de la Société est de se donner en spectacle. Présentation d'une nouvelle jeunesse qui sans

s'opposer radicalement à celle présente dans les vogues s'en distingue par une rigueur plus grande : peuple fier de s'être domestiqué ? Cependant on aurait tort de ne voir dans leur activité que l'expression d'une extraversion radicale. L'organisation interne des pratiques montre qu'il s'agit bien d'un travail en profondeur sur les manières d'être.

Tout dans leur façon de faire laisse à penser qu'elles ont entrepris la tâche de forger un homme nouveau : cela commence dès le jeune âge : les Sociétés se présentent comme capables d'éduquer les enfants et s'efforcent de donner aux parents toutes les garanties de leur compétence dans ce domaine. Le rôle de contrôle social qu'exercent peu à peu les associations sportives se marque peut-être dans l'affichage d'une volonté pédagogique. C'est une nouvelle forme de socialisation qui est ainsi réalisée et qui s'appuie, même si elle ne s'y identifie pas complètement, sur celle que réalise l'école.

Mais l'ambition ne s'arrête pas aux enfants et aux adolescents, la population des adultes est elle aussi concernée. Ce qui est finalement promu, c'est une culture populaire qui aurait perdu ses traits traditionnels, ceux de la truculence et du grotesque ³⁰, pour devenir sérieuse. On a pu considérer les amicales laïques comme le lieu du repos du militant ³¹. Des sociétés de gymnastique de Givors on ne pourrait probablement pas dire la même chose. Moins en effet que le sentiment d'appartenir à un ensemble qui n'aurait pas besoin de se dire, on cultive un idéal qui, bien que plus lointain et plus flou, provoque une mobilisation singulièrement plus active. Image d'une classe populaire rénovée, elle affirme à un moment de notre histoire cette capacité, pour un mouvement, d'être le lieu bien visible d'un projet social ambigu. Cette ambiguïté n'interdit d'ailleurs pas sa force. Les dissensions politiques nombreuses qui agitent le camp républicain à Givors, surtout à partir de 1910, semblent avoir peu de prise sur le quotidien de nos Sociétés. Cela n'est pas seulement l'expression d'une règle qui veut que toute discussion politique ou religieuse soit interdite. Plutôt le sentiment largement partagé par les sociétaires qu'ils sont porteurs d'un idéal d'une autre nature et qui engage autrement l'avenir.

Faut-il déduire de l'importance des sociétés de gymnastique ou de celles qui s'organisent selon le même modèle qu'elles occupent à l'égard de l'ensemble des sociétés une position hégémonique ? On ne peut en tout cas pas considérer que la situation est uniforme. Lorsque l'on regarde les activités de la Boule Joyeuse lors de ses premières années d'existence, on voit que la forme associative, dont nous n'avons pas réussi à percer à jour l'origine et les raisons, s'ac-

compagne de pratiques presque essentiellement tournées vers l'activité interne de la société. Pas de sorties, une fête plutôt modeste, et le refus de participer à celle qu'organise une autre société bouliste givordine traduisent ce relatif repliement sur soi. Quant aux réunions de bureau, la fréquence des séances consacrées à la dégustation des pièces de vin susceptibles d'être proposées aux sociétaires interroge sur leur signification réelle. La relative mollesse avec laquelle on sanctionne ceux qui ne sont pas à jour de leurs cotisations tranche avec la rigueur de la Société de Sauvetage ou de la Mutuelle Sportive par exemple.

Mais on peut faire aussi d'autres constats : sous l'égide du spectacle exemplaire que sont censées donner les sociétés, on voit que reparait l'exhibition ou le tour de force. Le club Sportif du Pavillon organise ainsi en public des combats de lutte et de boxe, des démonstrations haltérophiles, des numéros de main à main acrobatique. Quant à l'ascétisme et à l'assiduité aux entraînements que l'on exige de la part des membres des sociétés de gymnastique, ils sont encore bien loin d'être la règle partout, même dans la Société de Sauvetage. Il faudra attendre la fin des années vingt pour qu'un joueur comme M. Eydan s'engage dans une analyse technique fine de la joute, dans une préparation systématique et dans l'ascèse correspondante.

Lors de l'étude de sociétés de gymnastique, l'attention s'est souvent portée sur la façon dont elles avaient été mises au service de diverses causes. L'intérêt de la situation de Givors, c'est que, à l'exception d'une d'entre elles, d'apparition tardive, elles échappent à la tutelle patronale. Elles participent pourtant à l'avènement de nouvelles formes de relations sociales, à ce que nous avons appelé une nouvelle culture populaire. Dans leur forme, elles affirment la dignité et la capacité d'une classe populaire principalement ouvrière, qui s'est imposée à elle-même une discipline rigoureuse. Ne peut-on même faire l'hypothèse qu'elles ne sont qu'un des lieux où se formalise ce projet d'organisation et que les partis ouvriers et les syndicats en sont d'autres ? Cela voudrait dire que les organisations sociales et politiques ne sont que l'expression ponctuelle de manières d'être, de faire et de penser propres à des groupes sociaux engagés dans un quotidien et dans la recherche tâtonnante d'un sens dont ils seraient collectivement dépositaires et producteurs.

Jean CAMY et Guy VINCENT

NOTES

1. Bonneville (M.), «Le changement social par l'associationnisme ?», Multigraphie, Université Lyon II, octobre 1979, voir les résultats des recherches sur Villeurbanne dans *Les Cahiers de l'O.C.S.*
2. Loc. cit., p. 10.
3. *Les associations*, éd. la Découverte, 1984.
4. *Id. ibid.*, p. 10.
5. *Ibid.*
6. Agulhon (M.) et Bodiguel (M.), *Les associations au village*, Actes-Sud, 1981, p. 11. Cet ouvrage est le compte-rendu d'un Colloque tenu à Lille en 1978 : on se gardera donc d'attribuer aux deux auteurs de l'ouvrage toutes les opinions qu'ils évoquent.
7. Voir en particulier Ion (J.), Miloud (A.), Nizey (J.), *Associations résidentielles et Institution municipale*, C.R.E.S.A.L., Saint-Etienne, 1979, pp. 6-8.
8. Agulhon (M.) et Bodiguel (M.), *op. cit.*, p. 67.
9. Palard (J.), «Rapports sociaux, stratégie politique et vie associative», *Sociologie du travail*, 1981, (3).
10. Par exemple «Aptitude générale d'une population à vivre intensivement les relations publiques» (M. Agulhon).
11. Voir notre étude «Processus d'identification et de différenciation culturelles autour des joutes et du rick à Givors» ; compte-rendu dans *Terrain*, n° 5, p. 70.
12. Voir Kroeber (A.L.) and Kluckhohn (C.), *Culture : a critical review of concepts and definitions*, Vintage Books, New-York, 1952. Voir aussi la communication de Gaboriau (P.), qui définit les pratiques sportives comme pratiques symboliques.
13. Gauchet (M.), *Le désenchantement du monde*, Gallimard, 1985.
14. Le terme est pris là dans son acception la plus large et inclut les sociétés de gymnastique, de sports athlétiques, de jeux traditionnels populaires.
15. Nous remercions particulièrement J.M. Duhart, Archiviste Municipal, pour sa précieuse collaboration.
16. Rebérioux (M.), *La République Radicale ? 1898-1914*, Ed. du Seuil, 1975.
17. Agulhon (M.) et Bodiguel (M.), *op. cit.*
18. Dont nous ne présentons ici que quelques aspects.
19. Gurvitch (G.), *La vocation actuelle de la sociologie*, P.U.F., 1963.
20. Cf. Duhart (J.M.), *Cahiers de l'Académie du Souillat*, n° 3, Givors, 1979.
21. L'effectif des pratiquants rapporté à celui de la population active restera d'ailleurs approximativement le même jusqu'en 1972.
22. Sur ce point, cf. Camy (J.) et Vincent (G.), «Fêtes à Givors», *Education Fête et Culture*, P.U.L., 1981.

23. Agulhon (M.) et Bodiguel (M.), *op. cit.*
24. Vincent (G.) (sous la direction de), *Identités givordines*, rapport pour la mission du Patrimoine ethnologique, Ministère de la Culture, 1985.
25. Bien évidemment la presse est déjà un certain regard sur le monde construit selon des règles qui peuvent renvoyer à une dynamique propre à ce moyen d'expression.
26. Archives privées de la S.S.J.G. Extrait du Procès Verbal de la réunion du 14 juin 1890.
27. Castets (J.), *Éléments d'histoire du mouvement ouvrier à Givors*, Mémoire de maîtrise, Université Lyon II.
28. Clastres (P.), *La société contre l'Etat*, Ed. de Minuit, 1974.
29. in Agulhon (M.) et Bodiguel (M.), *op. cit.*
30. Bakhtine (M.), *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen-Age et sous la Renaissance*, Gallimard, 1970.
31. Ion (J.), «Associativité et milieu ouvrier : l'espace de l'amicale laïque», Colloque sur *Les cultures populaires*, Nantes, 1983.